



ADDITIF N° 001 / MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2025

Le Ministre des Transports (Maître d'Ouvrage) porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0011/AONO/MINT/CMPM/2025 du 02 juillet 2025 pour l'acquisition des consommables pour le matériel de la prévention et la sécurité routières dont les corrections ont été faites aux critères essentiels dudit avis et dans le RPAO partie préparation des Offres enveloppe B- volume2 : Offre technique que :

Au lieu de :

Article 15 : CRITERES D'EVALUATIONS

- Absence des preuves d'exécution d'au moins deux marchés de fournitures des alcootests électroniques d'un montant TTC d'au moins cent (100) millions F CFA au cours des trois dernières années.
- Absence des preuves d'exécution d'au moins deux marchés de fournitures des toxicotests électroniques d'un montant TTC d'au moins cent (100) millions F CFA au cours des trois dernières années.
- RPAO : partie préparation des Offres enveloppe B- volume2 : Offre technique :
 - *Références du soumissionnaire*

- Avoir au moins deux références du soumissionnaire justifiant l'exécution de deux marchés de fournitures des alcootests électroniques d'un montant TTC d'au moins cent 100(cent) millions F CFA au cours des trois dernières années.
- Avoir au moins deux références du soumissionnaire justifiant l'exécution de deux marchés de fournitures des toxicotests électroniques d'un montant TTC d'au moins 100(cent) millions F CFA au cours des trois dernières années.

Lire plutôt :

Article 15 : CRITERES D'EVALUATIONS

- Absence des preuves d'exécution d'au moins deux marchés de fournitures des alcootests électroniques d'un montant TTC d'au moins cent (100) millions F CFA au cours des cinq (05) dernières années.
- Absence des preuves d'exécution d'au moins deux marchés de fournitures des toxicotests électroniques d'un montant TTC d'au moins cent (100) millions F CFA au cours des cinq (05) dernières années.
- RPAO : partie préparation des Offres enveloppe B- volume2 : Offre technique :
 - *Références du soumissionnaire*
- Avoir au moins deux références du soumissionnaire justifiant l'exécution de deux marchés de fournitures des alcootests électroniques d'un montant TTC d'au moins cent 100(cent) millions F CFA au cours des cinq (05) dernières années.
- Avoir au moins deux références du soumissionnaire justifiant l'exécution de deux marchés de fournitures des toxicotests électroniques d'un montant TTC d'au moins 100(cent) millions F CFA au cours des cinq (05) dernières années.

Le reste sans changement

Yaoundé, le17 JUIL 2025...

LE MINISTRE DES TRANSPORTS

